

*Tarifications des Actes de Gestion*  
*Conditions Générales applicables au 17 octobre 2011*  
*(modifiables à tout moment)*

		<i>Tarif</i>
Actes liés aux produits de crédit immobilier	Tous types d'attestation	40,00 €
	Certificats de prêt	40,00 €
	Attestation d'actualisation CAF	15,00 €
	Changement de domiciliation bancaire (facturation unique quelle que soit la quantité de comptes – détenus par le client)	20,00 €
	Changement de point de départ (après signature du prêt et hors modification du choix contractuel)	60,00 €
	Changement de point de départ (modification du choix contractuel)	110,00 €
	Demande de passage en prêt amortissable pour le produit "In Fine Révisable" *	190,00 €
	Demande de décompte de remboursement anticipé	80,00 €
	Opposition sur prélèvement	60,00 €
	Recherche ou production de tout autre document nécessitant une sortie du dossier des archives	50,00 €
	Ré-émission de chèque	60,00 €
	Rejet (quel que soit le motif) de prélèvement ou de chèque	60,00 €
	Réédition de tableau d'amortissement *	30,00 €
	Renégociation	de 200,00 € minimum à 1% maximum du capital restant du
	Modulation (pour les produits concernés)	30,00 €
	Passage à taux fixe contractuel	200,00 €
	Réaménagement	200,00 €
	Prélèvement occasionnel	10,00 €
	Report d'échéance(s)	105,00 €
	Autres attestations	50,00 €
	Changement des pourcentages assurés (assurance groupe)	200,00 €
	Remplacement d'une délégation d'assurance sur la personne par une autre délégation	350,00 €
	Remplacement d'un contrat nanti par une autre contrat à nantir	500,00 €
	Mainlevée partielle avec ou sans paiement sur un contrat nanti	200,00 €
	Retour pièces hypothécaires fin de prêt	90,00 €
	Mainlevée d'hypothèque suite au remboursement total du prêt	200,00 €
	Mainlevée partielle d'hypothèque sur un bien, un lot, une parcelle de terrain, avec ou sans paiement	350,00 €
	Mainlevée d'opposition assurance habitation (suite à un sinistre)	150,00 €
	Demande d'autorisation de location d'un bien ou de donation	200,00 €
	Demande de cession de rang au profit d'un autre établissement	500,00 €
	Quittance subrogative	450,00 €
	Demande d'endos au profit d'un autre établissement	450,00 €
	Prorogation d'une garantie hypothécaire	300,00 €
	Prorogation crédit relais	500,00 €
	Désengagement d'un co-obligé ou d'une caution	500,00 €
Substitution d'un co-obligé ou d'une caution	500,00 €	
Cession de parts de SCI	500,00 €	
Transfert du prêt au profit du nouvel acquéreur	500,00 €	
Translation d'hypothèque/transfert du prêt sur un nouveau bien	500,00 €	
d'épargne	Tous types d'attestations	40,00 €
	Duplicata de solde de compte	10,00 €
	Recherche ou production de tout autre document nécessitant une sortie du dossier des archives	50,00 €
	Ré-émission ou changement de bénéficiaire de chèque	60,00 €
	Transfert de PEL	120,00 €

\* En application des articles L311-2 et L313-15 relatifs au crédit à la consommation et aux regroupements de crédits, ces actes ne sont pas facturés.

*Voici les Prix TTC (lorsque la TVA est applicable) des opérations les plus courantes afin de vous permettre de mieux utiliser nos services.  
Les conditions de tarification sont susceptibles d'évoluer tant en ce qui concerne les tarifs indiqués qu'en ce qui concerne les prestations présentes ou futures  
soumises à tarification.*

*Certaines opérations moins courantes ne sont pas indiquées et pour toute information complémentaire,  
votre agence Banque Patrimoine & Immobilier se tient à votre disposition.*

Siège Social : 4, rue du Général FOY – 75378 Paris CEDEX 08 – Tel : 01 42 68 42 68 – Fax 01 47 42 72 72 – www.bpi-online.net -  
Société anonyme au capital de 117 386 000 Euros – R C S Paris 381 804 905 – Code T.V.A 24 381 804 905 – Code NAF 6419Z- N°ORIAS 07 025 382  
Groupe Crédit Immobilier de France